Lausanne : un policier jugé pour une plaisanterie qui a dérapé

23/02/2011 à 22h19

Le procès d'un policier s'est ouvert mercredi devant le Tribunal d'arrondissement de Lausanne .L'ancien brigadier, aujourd'hui suspendu, est accusé d'abus d'autorité pour avoir déposé en pleine nuit un jeune homme près des bois de Sauvabelin. Verdict jeudi.Le 8 février 2010, un ressortissant africain est emmené au poste, où il est fouillé. Comme rien ne peut lui être reproché, il est relâché. Le brigadier lui demande pourquoi il a fui à la vue de la police.L'intéressé rétorque en souriant qu'il aime courir.

L'agent lui propose alors de «l'emmener dans un endroit où il pourra s'adonner à ce sport». Direction la place des fêtes de Sauvabelin, où les policiers le déposent. Vers 03h00, l'homme, perdu, demande de l'aide au 117. Le message est entendu par un supérieur, qui demande des explications puis alerte sa hiérarchie.[….]

20 Minutes.ch